



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Arrondissement de Mamers

MAIRIE
DE
SAINT - ULPHACE
72320

Tél 02 43 93 27 06

mairie-saint-ulphace@wanadoo.fr

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MARS 2024**

N°	Objet	Décision
2024-03-26-d01	Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024	Acceptée
2024-03-26-d02	Demande de subvention du produit des amendes de police de circulation routière au titre de l'année 2024 pour Aménagement sécuritaire des accotements sur la RD7 en agglomération Grande Rue en entrée de bourg et Rue d'Authon en sortie de Bourg	Acceptée
2024-03-26-d03	Portant modification de l'intitulé de l'emploi permanent de secrétaire de mairie à temps non complet de 21h (conformément à la loi du 31 décembre 2023) à compter du 01/09/2024 en Secrétaire général de mairie	Acceptée
2024-03-26-d04	Création d'un emploi permanent à temps non complet (21heures) à compter du 01/06/2024 – emploi administratif d'adjoint à la secrétaire de mairie permettant le tuilage pour le départ en retraite de l'agent en poste au 01/09/2024	Acceptée

Fait en mairie de Saint-Ulphace,
Le 27 MARS 2024

Le Maire,
Monsieur GUERIN Thierry

L'adjoint JOUBLET Thierry

